



Communiqué de presse

Pantin, le 1^{er} juillet 2007

Séropositifs, changeons les règles du jeu imposé par les labos !

AIDES appelle tous les séropositifs qui le peuvent à demander à leur médecin de leur prescrire un autre produit que ceux fabriqués par Abbott, si leur état de santé le permet ! AIDES appelle également les médecins prescripteurs à choisir une alternative aux produits Abbott, à stopper leurs participations aux conférences organisées par le laboratoire et à ne plus recevoir ses délégués médicaux.

C'est en ces termes forts que M. Vincent Pelletier, Directeur Général de AIDES, vient d'ouvrir la conférence internationale AIDS Impact, sur les sciences humaines, économiques et sociales dans le domaine du VIH, à Marseille.

Cet appel a pour objectif de protester contre la décision du laboratoire de ne plus commercialiser ses nouveaux médicaments en Thaïlande, dont le Kaletra en comprimé, médicament anti-rétroviral de deuxième ligne. Cette décision d'Abbott faisait suite à l'annonce du gouvernement thaïlandais d'émettre des licences obligatoires, notamment sur un médicament sous le monopole d'Abbott. Les licences obligatoires permettent aux gouvernements de fabriquer ou d'importer des génériques des médicaments, copies de même qualité, mais moins chères, cette procédure étant autorisée par l'Organisation Mondiale du Commerce.

L'octroi de licence obligatoire notamment sur le Kaletra est nécessaire pour que la Thaïlande puisse fournir ce médicament vital pour les personnes séropositives devant modifier leur régime thérapeutique après que leur virus est devenu résistant. La licence obligatoire permettrait ainsi à la Thaïlande d'importer des versions génériques de ce médicament pour un coût inférieur aux tarifs pratiqués par le laboratoire Abbott.

La décision d'Abbott revient donc à priver, en toute connaissance de cause, les malades thaïlandais d'un médicament indispensable. Au-delà de la Thaïlande, ce sont tous les pays en développement qui se sentent menacés par cette odieuse mesure de rétorsion.

En plus de ce chantage, Abbott vient d'attaquer en justice Act Up-Paris suite à l'action menée contre lui le 26 avril 2007. A l'appel d'Act Up-Paris contre la décision d'Abbott, plusieurs centaines de personnes dans le monde s'étaient connectées à répétition sur le site du laboratoire afin de le saturer. La seule réponse qu'a trouvée Abbott est d'attaquer en justice l'association de personnes touchées.

AIDES demande à Abbott de mettre fin à ses poursuites et à tous les laboratoires concernés de cesser leurs représailles envers les pays usant de la licence obligatoire.

AIDES interpelle également les autres acteurs de la lutte contre le sida (l'Ordre des médecins et des pharmaciens, le LEEM, le Syndicat de l'industrie pharmaceutique ...) et Messieurs Jean-François Delfraissy (Directeur de l'ANRS), Gilles Brücker (Directeur de l'InVs), Philippe Douste-Blazy (Président d'UNITAID), Louis-Charles Viossat (Ambassadeur du sida en France) et Michel Kazatchkine (Directeur du Fonds Mondial de lutte contre le VIH, le paludisme et la tuberculose) afin qu'ils réagissent publiquement au comportement du laboratoire Abbott.

Contact presse

Marjolaine Bénard – mbenard@aides.org
01 41 83 46 53 / 06 10 41 23 86